

Personnels à statut Ouvrier d'État

LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DES ARMÉES

Monsieur le Ministre des Armées,

Les membres de l'Union Fédérale des Personnels à Statut Ouvrier de l'État de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'État CGT vous adressent ce courrier spécifique au statut Ouvrier de l'État pour vous alerter et espérer de meilleures prochaines années.

Comme vous le savez, la CGT maintient sa première place au MinArm pour représenter et défendre les personnels à statut ouvrier dans les Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvriers (CAPSO). Cependant, depuis plusieurs années, les conditions d'avancement sont toujours plus restrictives, les réorganisations de ces instances et les moyens qui s'amenuisent pour les faire fonctionner, nous inquiètent !

En effet, avec les réformes successives sur le statut, validées par vous et vos prédécesseurs, nos salaires ont été affaiblis par le gel des bordereaux de salaire trimestriels dans un premier temps et leur indexation sur le point d'indice des fonctionnaires dans un second temps. Ces reculs, vous les estimez compensés par la création de groupes sommitaux.

Or, ces avancements sont uniquement la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise par les personnels tout au long de leur carrière.

En CAPSO, nous pouvons constater que les mesures que vous vous efforcez d'imaginer en groupe de travail sont des supercheries car seuls quelques personnels bénéficient de ces compensations ! Pour exemple, combien d'agents sont partis à la retraite en TSO7 ou Ouvrier de l'État Hors Catégorie D depuis 2018 ?

Malgré l'existence d'un groupe de travail « Attractivité et fidélisation » créé suite à des vagues de démissions, force est de constater que la population des personnels à statut ouvrier poursuit sa déflation avec aujourd'hui des démissions du groupe VI au groupe HCA.

Monsieur le Ministre, il est urgent de revaloriser notre statut et d'élargir les possibilités d'y accéder ! Malgré une forte progression du budget de la LPM, aucune mesure salariale n'a été prise en faveur des personnels civils du ministère.

De ce fait, depuis une décennie, nous ne cessons de revendiquer :

- L'augmentation de nos salaires de + 10% à minima,
- Le rétablissement d'un bordereau de salaire trimestriel,
- La suppression des abattements de zone,
- L'augmentation de la prime de rendement et de son calcul sur l'échelon réellement détenu jusqu'à l'échelon 9.

Ces mesures concernent l'ensemble des personnels à statut ouvrier pour une réelle fidélisation.

Concernant l'attractivité, à l'heure où il est nécessaire de faire (re)naître et de nourrir une culture d'entreprise, nous vous rappelons que nous revendiquons depuis plusieurs années la réouverture des écoles de formation technique pour les ouvriers et techniciens de demain mais également pour pérenniser et renforcer les connaissances et savoir-faire existants.

Alors que depuis fin 2016 seuls les Ouvriers de l'État peuvent candidater au concours TSO, nous demandons la réouverture de la passerelle TSO pour les personnels du MinArm afin de pérenniser des emplois statutaires. Aussi, nous demandons la réouverture de certaines professions ouvrières fermées au recrutement.

L'accès aux formations qualifiantes pourrait être moins restrictif, élargi à d'autres professions permettant l'accès à des niveaux de qualifications supérieurs. Nous demandons que soient revus les recrutements dans les branches et professions qui ont été mises en extinction : 1 départ = 1 embauche sous statut !

Pour les années à venir nous requérons :

- Des embauches plus conséquentes pour le maintien des compétences dans nos établissements,
- Un nombre de droits par employeur digne d'un avancement de premier ordre,
- Une évolution de carrière automatique pour tous de l'embauche aux groupes sommitaux,
- La normalisation de la nomination au 1er janvier pour tous,
- La nomination systématique des candidats reliquataires hors contingent à l'année N+1,
- Des CAPSO au plus proche des personnels et des employeurs,
- Du temps alloué aux élus en adéquation avec le volume d'employeurs et de conditionnant à traiter,
- Et bien d'autres sujets qui concernent le fonctionnement dégradé des CAPSO.

Force de ces propositions, nous sommes en mesure de vous rencontrer pour dialoguer et faire aboutir des mesures justes et indispensables. La compensation de la perte de pouvoir d'achat, la fidélisation des personnels et l'attractivité de notre statut pour les embauches futures, indispensables à la pérennité de nos missions sont nos priorités !

Dans l'attente de vous lire, recevez Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour les membres de l'UFPSO de la FNTE-CGT
Yvon VELLY
Co secrétaire général de la Fédération
Montreuil le 29 octobre 2024



Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT
263 rue de Paris - Case 541 –
93515 MONTREUIL CEDEX
01.55.82.89.16 - trav-etat@cgt.fr